

Education

La formation « vélo » déraile !

MÉRIGNAC (GIRONDE)
DE NOTRE CORRESPONDANT

LA PROFESSION de vendeur-réparateur de vélos est-elle menacée faute de formation, au pays du Tour de France, au moment même où l'usage de la bicyclette se développe comme jamais, notamment dans les grandes villes ? C'est le cri d'alarme que lance un vice-président vert de la communauté urbaine de Bordeaux, Gérard Chausset. Il vient d'écrire au ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien, pour le saisir du problème. Lui-même a été alerté par son réparateur de vélos, Christian Barbier, installé depuis trente ans à Mérignac. « Deux apprentis n'ont quitté quand leurs enseignants leur ont af-

firmé qu'ils n'avaient rien à faire chez moi car le vélo ne fait plus partie du CAP », explique l'artisan. Il a alors interrogé la chambre de métiers de la Gironde. Celle-ci lui a confirmé que « dans le contexte des diplômes d'Etat délivrés par l'Education nationale ou des certificats de qualification professionnelle (...), les référentiels des formations proposées se sont axés depuis peu sur les motos 4 temps au détriment du cycle ».

« C'est un non-sens »

Le directeur de l'institut des métiers de la chambre de métiers de la Gironde, Philippe Gueucier, « déplore cette situation » et souhaite lui aussi « alerter sur cette carence de l'appareil de formation initiale ». Celle-ci se fait déjà sentir sur le marché du travail. « Je n'arrive pas à recruter à

l'heure actuelle. Pourtant, il y a aussi des besoins de plus en plus importants au niveau touristique », témoigne ainsi Franck Lefebvre, gérant de La Rochelle Ecovélo.

« S'il n'y a plus de formation, il n'y aura plus de commerces de proximité et de maintenance. On s'oriente vers le vélo jetable ! Sans oublier que cela peut poser des problèmes de sécurité. C'est un non-sens, alors qu'on parle d'une façon générale du développement de l'apprentissage, de celui du vélo et de la lutte contre l'effet de serre », dénonce Gérard Chausset. Il demande au ministre que, « dès la rentrée scolaire 2007-2008, la formation de réparateur de cycles soit à nouveau dispensée dans les CFA (centre de formation des apprentis) ».

PIERRE SAUVEY

12

Lundi 24 Janvier 2007
Aujourd'hui